

MODALITES DE DISPENSE ET D'ALLEGEMENT DETB

Pré-requis : Licence FFBB pour la saison en cours, titulaire du PSC1 et expérience minimale dans l'entraînement

La période d'instruction des Plans Individuels de Formation s'étend du 1er avril au 30 septembre.

En dehors de cette période, votre demande sera traitée à partir du 1er avril

	BF	CS1	CS2	CS3	CS4	CS5	CS6	CS7	CS8	CS9	CS10
Entraîneur Jeunes	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible							
Entraîneur Région	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible
P1 du CQP	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique								
P2 du CQP	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible				
P3 du CQP	Dispense automatique							Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense automatique
BPJEPS APT										Dispense automatique	
BPJEPS Sport Collectif	Dispense automatique									Dispense automatique	
BPJEPS Basket	Dispense automatique									Dispense automatique	Dispense automatique
Licence 3 STAPS Entraînement (validée intégralement et au moins 10/20 en option basket)	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense possible
Autres Licences 3 STAPS (validée intégralement et au moins 10/20 en option basket)	Dispense automatique									Dispense automatique	
Professeur d'EPS titulaire du CAPEPS	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense automatique
Joueur ayant évolué en championnat de France durant au moins 3 saisons en seniors et ayant entraîné au moins 2 saisons	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible
Joueur(se) ayant évolué au moins 3 saisons en LNB (ProA, ProB) ou LFB et LF2	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible
Arbitres										Dispense possible	
Dispense automatique	Pré-requis : Licence FFBB pour la saison en cours, titulaire du PSC1 . La demande de PIF est obligatoirement déposée dans la Ligue où l'entraîneur est licencié. Le Plan Individuel de Formation est valable un an à compter de sa date d'émission. À l'issue de ce délai, sans démarche d'inscription en formation de votre part, le plan sera caduc. La période d'instruction des Plans Individuels de Formation s'étend du 1er avril au 30 septembre. En dehors de cette période, votre demande sera traitée à partir du 1er avril. Toute demande de PIF sera soumise à facturation et/ou cautionnement. Tout candidat inscrit à un CS ne peut demander un PIF pour ce CS.										
Dispense possible											
Dispense impossible											

2026-02-23-V3-DHO-VCL